



Prenons-en de la graine

Il y a quelques jours, mon fils a trouvé une graine sous la table. Poussé par la curiosité, il s'est amusé à consciencieusement décortiquer la chose, devenue si sèche qu'elle en était friable, jusqu'à ce qu'il ne reste plus qu'un petit amas d'enveloppe, d'amande et de germe. Si cette graine avait été en terre, elle serait peut-être maintenant en train de couvrir l'espérance de vivre son printemps et de se révéler au monde sur-terrain sous la forme d'une belle plante, mais hélas, son destin aura été

de nourrir la soif de connaissance d'un petit être en révélant toute la complexité qui entoure son potentiel.

Quelque temps avant la première fête de Pâques, Jésus avait dit à ses amis "si le grain ne tombe pas en terre et ne meurt, alors il reste seul, mais s'il meurt, il donne beaucoup de fruit". Ses paroles préfiguraient le sens de ses derniers jours où il a été mis à mort, enterré, puis ressuscité après trois jours. Au-delà de la réalité physique et historique de ces événements, le message de Jésus est précisément le même que celui de la graine: la mort ne saurait empêcher et mettre un point final à ce qu'il avait à offrir au monde, au contraire, elle permet le détachement nécessaire de ce qui protège et entrave. Comme pour la graine dont l'enveloppe offre tout le temps nécessaire à l'amande pour nourrir le germe, en le préservant des éléments contrariants (à l'exception peut-être d'un enfant trop curieux...).

Ce qui me plaît dans le message de Pâques c'est que le mot résurrection veut littéralement dire "se relever", et j'aime à croire que je suis aussi comme une graine, avec tout un monde extérieur qui m'enveloppe et me protège, une histoire pleine de ressources qui me nourrit, et un potentiel toujours appelé à se relever et porter son fruit. Alors quand mon enveloppe est mise à mal, que je perds la face, je peux me dire que c'est peut-être le temps pour mon potentiel de vraiment se révéler dans tout ce qu'il a de fragile, d'unique et de beau. Et alors, c'est Pâques à chaque jour!

Etienne Guilloud, Pasteur



Joyeuses
Pâques!

AVIS

Journée d'informations à la déchèterie

Les Municipalités de Gingins, Chésereux et Trélex vous invitent à la déchèterie intercommunale, le **samedi 26 avril prochain, de 9h30 à 13h30**. C'est l'occasion idéale d'apprendre les bonnes techniques de gestion des déchets et de participer à leur valorisation.

L'événement se déroulera dans une ambiance conviviale et informative. **Vous découvrirez les meilleures pratiques de tri tout en profitant d'un café-croissant ou en partageant le verre de l'amitié** tout en échangeant avec les autorités et d'autres utilisateurs de la déchèterie.

A l'occasion de cette journée, vous pourrez également profiter d'acheter du **compost à prix préférentiel**, CHF 5.- le sac de 25 litres et CHF 8.- le sac de 40 litres, à emporter.

Un bon tri des déchets les transforme en ressources précieuses et durables. C'est l'occasion de comprendre la chaîne de tri et de revalorisation à laquelle chacun participe au quotidien.

Un tout-ménage sera distribué prochainement.



Depuis les dernières informations publiées, le Conseil communal s'est réuni à trois reprises: en décembre, en janvier et en février. La séance de fin janvier s'étant tenue à huis clos, elle ne fera pas l'objet d'un compte rendu dans ce Ginginfo.



Investissement pour l'alpage de La Dôle : un patrimoine préservé

Toujours en février, le Conseil communal a approuvé une demande de crédit d'investissement de CHF 612'000 pour des améliorations structurelles sur l'alpage de La Dôle. Ce montant sera partiellement couvert par des subventions d'environ CHF 300'000, permettant ainsi de limiter l'impact financier pour la Commune.

Ce projet d'envergure vise principalement à améliorer l'adduction en eau par la construction d'un étang et la récupération des eaux de pluie via la toiture du chalet. L'installation de nouveaux bassins viendra compléter ces aménagements afin d'assurer un approvisionnement optimal en eau.

En parallèle, des travaux de rénovation essentiels seront réalisés sur le chalet : réfection de la toiture, remplacement des fenêtres et volets, mise aux normes des installations électriques, et autres interventions nécessaires à la préservation et à la fonctionnalité de ce patrimoine communal.

Ces améliorations permettront non seulement de garantir des conditions optimales pour l'exploitation de l'alpage, mais aussi de préserver un site emblématique du territoire de Gingins.

Budget 2025 : des finances sous contrôle

Lors de la séance de décembre, le Conseil communal a adopté le budget 2025, qui prévoit un léger excédent de recettes. Il est important de rappeler qu'un budget reste une projection : si les finances de la Commune sont actuellement équilibrées, des éléments imprévus peuvent toujours venir modifier le résultat final. La Municipalité reste néanmoins vigilante et continue de gérer avec rigueur les finances communales afin d'assurer la stabilité et le développement de notre village.

Zones d'activités : un avenir dynamique pour Gingins

Autre point important de la séance de décembre : l'adoption du volet stratégique des zones d'activités du district, une démarche portée par la Région de Nyon et soumise à l'ensemble des communes membres. Pour Gingins, cela signifie la possibilité de maintenir et dynamiser sa zone artisanale, un atout essentiel pour la vitalité économique locale. Ce préavis vise à assurer une planification cohérente du développement des activités économiques dans le district, tout en tenant compte des besoins et spécificités de chaque commune.

Un terrain synthétique pour les jeunes footballeurs

Lors de la séance de février, le Conseil communal a accepté deux décisions importantes pour la vie locale. La première concerne la modification des statuts du SDIS Nyon-Dôle (Service de défense incendie), afin d'adapter son organisation aux besoins actuels de la région.

La seconde décision porte sur la construction d'un terrain synthétique supplémentaire au complexe sportif. De dimensions plus modestes et destiné aux juniors, ce terrain permettra d'améliorer les infrastructures mises à disposition des jeunes sportifs du FC Gingins. Un projet rendu possible grâce à un don généreux de CHF 300'000 de la part du club, qui témoigne de son engagement envers la formation et le développement du sport local. Les travaux débiteront prochainement, afin que ce terrain puisse être utilisé dans les meilleures conditions dès que possible.

Vers un retour à une Municipalité à cinq membres ?

Enfin, une motion a été déposée en séance pour réduire le nombre de membres de la Municipalité de sept à cinq. Après discussion, le Conseil communal a décidé de renvoyer cette motion à la Municipalité, qui devra présenter un préavis allant dans ce sens. Ce dernier sera soumis au Conseil communal lors de la séance du 9 avril prochain. Cette question, qui touche à l'organisation politique locale, fera certainement l'objet d'un débat nourri dans les semaines à venir.

Comme toujours, les citoyens souhaitant en savoir plus peuvent consulter l'ensemble des documents officiels relatifs aux décisions du Conseil communal directement sur le site internet de la Commune. La transparence et l'accès à l'information restent au cœur des préoccupations de la Municipalité, afin que chacun puisse suivre de près l'évolution des projets qui façonnent l'avenir de Gingins.



Panneaux solaires et assurance : ce qu'il faut savoir

Depuis l'introduction des procédures simplifiées d'autorisation pour l'installation de panneaux solaires, les dossiers ne transitent plus systématiquement par la Centrale des autorisations en matière de construction (CAMAC). Une conséquence directe de ce changement est que l'Établissement Cantonal d'Assurance (ECA) n'est pas automatiquement informé de ces ajouts sur les bâtiments qu'il assure.

Si cette simplification administrative facilite la pose de panneaux solaires, elle peut aussi entraîner des lacunes en matière d'assurance. En effet, en cas de sinistre – par exemple, une tempête de grêle ou un incendie – les frais de déblaiement et d'élimination des panneaux solaires ne sont pas inclus dans l'assurance standard de l'ECA. Or, ces coûts peuvent être très élevés : pour une couverture de toiture moyenne, ils peuvent facilement atteindre

CHF 20'000, alors que la prise en charge prévue par l'assurance de base est minime.

Afin d'éviter toute mauvaise surprise, la Municipalité invite tous les propriétaires ayant installé des panneaux solaires à prendre contact avec l'ECA. Il est essentiel de vérifier si la couverture d'assurance est adéquate et, le cas échéant, de souscrire à l'option **complémentaire « Côté cour, côté jardin »**, qui garantit la prise en charge des frais d'évacuation et d'élimination des panneaux en cas de sinistre.

Une simple vérification peut éviter des frais considérables en cas d'événement imprévu.

Pour toute information complémentaire, nous vous recommandons de contacter directement l'ECA ou de consulter leur site internet.

Préavis soumis au vote du Conseil pour l'étude d'avant-projet de la salle polyvalente

Le projet de métamorphose du cœur de Gingins avance avec enthousiasme et ambition. Après une phase de concertation citoyenne et un concours d'architecture mené durant le deuxième semestre 2024, le projet lauréat a été désigné par un jury d'expert. L'exposition publique de janvier a permis aux habitants de découvrir et d'apprécier la qualité du projet lauréat.

L'heure est maintenant venue d'entrer dans le vif du sujet : l'élaboration de l'avant-projet, étape essentielle et nécessaire pour obtenir une estimation financière précise, avec une marge d'incertitude réduite à plus ou moins 15%. Cette étude préalable est indis-

pensable pour définir ce projet avec précision et représente un investissement majeur pour notre Commune. Car avant de poser la première pierre, de nombreuses études techniques doivent être menées pour assurer la conformité du projet avec les normes de constructions, d'accessibilité et de sécurité.

L'avant-projet permettra d'identifier et d'anticiper toutes ces exigences qui sont :

- La proposition budgétaire et son financement
- L'optimisation des espaces
- L'intégration des infrastructures (type de parking, accessibilité, mobilité entre autres)

Le Conseil communal se prononcera sur le crédit d'étude de CHF 242'000 le 9 avril prochain. L'octroi de ce crédit d'étude marquerait une étape clé supplémentaire pour avancer dans ce projet. La Municipalité reste pleinement consciente des enjeux financiers à venir. La prochaine phase, qui serait la demande de crédit de réalisation, ne serait déposée qu'une fois le dossier de financement solidement consolidé. Pour atteindre cet objectif, plusieurs pistes sont actuellement à l'étude, et la Municipalité travaille d'arrache-pied pour soumettre une proposition financièrement acceptable pour tout à chacun.

ANNONCE

L'AEE recrute

L'Association Enfance et École recherche régulièrement de nouveaux collaborateurs pour ses différentes structures et la surveillance des bus scolaires.

Si vous aimez travailler avec les enfants, que vous disposez de quelques heures à leur consacrer ou que vous êtes un(e) professionnel(le) de la petite enfance, n'hésitez pas à consulter le site internet de l'association : www.asse-boiron.ch.



AEE

Association intercommunale
Enfance et École - Asse et Boiron

Nouvelle loi sur la protection du patrimoine naturel du canton de Vaud (LPrPNP) Implications pour les demandes d'abattage d'arbres

Depuis plusieurs mois, le canton de Vaud a mis en place un règlement d'application de la nouvelle loi consacrée à la protection du patrimoine arboré. Cette législation stipule que tout abattage d'arbre doit en principe être compensé. Dans certains cas, il peut être exigé le paiement d'une taxe de compensation, pouvant atteindre plusieurs milliers de francs. Il est important de noter que les mesures de compensation ne se limitent pas à la plantation d'un nouvel arbre ; elles peuvent inclure la création d'une haie vive, d'une prairie fleurie ou l'aménagement d'habitats naturels pour la faune. Ce cadre réglementaire, beaucoup plus rigoureux qu'auparavant, vise à préserver le patrimoine arboré existant et à encourager son développement.

Contrairement à la législation antérieure, cette nouvelle loi s'applique à tous les types d'arbres, y compris les arbres fruitiers, et encadre davantage les décisions relatives aux abattages. Chaque demande d'abattage est accompagnée d'un rapport détaillé rédigé par le garde forestier. Après un examen approfondi, la Municipalité décidera d'accorder ou non l'autorisation d'abattage. Les demandes sont affichées pendant 30 jours sur le pilier public, bien que les demandes d'abattage d'arbres morts ne nécessitent pas d'affichage.

Le formulaire de demande d'abattage est accessible sur le guichet électronique du site communal, où vous trouverez également des informations sur les diverses



mesures compensatoires ainsi qu'une liste d'essences d'arbres adaptées pour la replantation dans la commune. Enfin, cette nouvelle loi impliquera la mise en vigueur d'un nouveau règlement communal destiné à remplacer l'ancien, désormais obsolète.

Récolte des déchets méthanisables : un succès !

Pas loin d'une centaine de conteneurs ont trouvé preneur depuis le lancement de la campagne de récolte des déchets méthanisables en porte à porte, ce qui réjouit la Municipalité. Après un premier ramassage un peu timide, dû au délai de livraison quelque peu tardif, le système est maintenant bien rôdé et répond à un véritable besoin.

Il est toujours possible de commander son conteneur au greffe, via le formulaire du guichet électronique ou par téléphone au 022 369 92 22.

Nous rappelons également que les déchets verts sont toujours et bien évidemment acceptés à la déchèterie et qu'il n'y a aucune obligation d'acquiescer un conteneur pour ses déchets méthanisables.



SWISS BIKE REPAIR
VENTE / RÉPARATION DE VÉLOS À DOMICILE

**Nous serons présents devant la
salle communale**

**Les mercredi 14 mai, 11 juin, 9 juillet, 13
août, 10 septembre De 13h30 à 17h30**

Swiss Bike Repair se déplace **rapidement** et **facilement** où tu le souhaites !
Facile à organiser et intervention **rapide**, contacte-nous pour prendre rendez-vous !

www.swissbikerepair.ch
Vente : +41 76 497 58 00
Réparation : +41 76 804 64 97

Instagram, Facebook, LinkedIn icons and a QR code.



A VOS AGENDAS

Dimanche 13 avril	Chasse aux œufs à la Gingine	Gingins mon Village
Samedi 10 mai	Soirée Disco à la salle communale	Gingins mon Villasse
Mercredi 14 mai	Réparation de vélos à la salle communale	Swiss Bike Repair
Mercredi 11 juin	Réparation de vélos à la salle communale	Swiss Bike Repair
Vendredi 13 juin	Tournoi estival	FC Gingins
Samedi 14 juin	Graines de foot	FC Gingins
Vendredi 20 juin	Inauguration du complexe sportif	Municipalité
Samedi 28 juin	Fête de la Musique	Gingins mon Village
Mercredi 9 juillet	Réparation de vélos à la salle communale	Swiss Bike Repair
Vendredi 1er août	Fête nationale avec Suisse Chérie	Municipalité
Mercredi 13 août	Réparation de vélos à la salle communale	Swiss Bike Repair
Mercredi 10 septembre	Réparation de vélos à la salle communale	Swiss Bike Repair
Samedi 13 septembre	Jeux de société à la salle communale	FC Gingins
Samedi 27 septembre	Marathon musical au Temple	Swiss Musical Potential
Samedi 4 octobre	Marché artisanal à Chiblins	
Vendredi 31 octobre	Halloween	Gingins mon Village
Samedi 1er novembre	Chiblins fête la Saint-Martin	Musée de Chiblins
Samedi 8 novembre	Soirée du Club des 100	FC Gingins
Samedi 15 novembre	Tournoi de jass	FC Gingins
Samedi 6 décembre	Saint-Nicolas	Gingins mon Village
Samedi 27 décembre	Loto populaire	Tir sportif

N'hésitez pas à consulter l'agenda sur le site communal!

ANNONCES DE « GINGINS MON VILLAGE »

Concours œufs de Pâques !

GMV vous propose de mettre en avant vos talents artistiques et créatifs dans le cadre d'un petit concours sur le thème des œufs de Pâques! Esthétiques ou loufoques... Aucune limite!

Alors que vous soyez petit ou grand, venez à la chasse aux œufs avec votre plus bel œuf et tentez de gagner un panier surprise.

Rendez-vous le dimanche 13 avril pâturage de la Gingine

10h45 : déposez votre œuf
11h pétantes : chasse aux œufs

Dès 11h : vote du public
11h30 : résultat des votes

Bonne chance!



Chers amis, bricoleurs et as du marteau...
Nous avons une mission spéciale pour vous!

Nous avons besoin de deux valeureux bénévoles prêts à devenir les champions de la pose d'affiche. Si vous avez un sens du bricolage aiguisé (et un véhicule, parce que les affiches ne se posent pas toutes seules!), alors vous êtes la personne qu'il nous faut!

Votre mission, si vous l'acceptez, sera de fabriquer des supports dignes des plus grands architectes et de faire briller nos affiches comme des boules à facettes. Alors, prêts à vous lancer dans l'aventure?



Si vous êtes partants ou si vous connaissez un ami qui pourrait relever le défi, faites-nous signe (gmv@gingins.ch)!

Ensemble, faisons de nos futurs événements un véritable succès!
Merci d'avance,
futurs héros de l'affiche!
Le comité GmV